

LE PISCIACAIS

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE



**“Je veux que
vous sachiez !”**

ACTUALITÉ

*Réouverture de la
rue de la Tournelle*

PAGES 10 ET 11

CIRCULATION

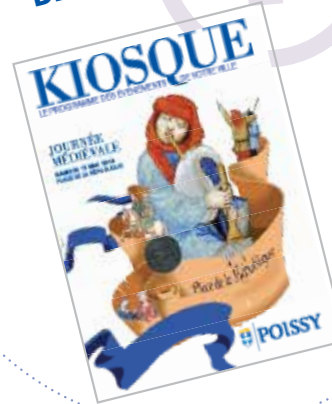
*La chasse aux
poids lourds*

PAGE 12

ÉVÈNEMENT

*Samedi 17 mai,
Fête médiévale*

PAGES 20 ET 21



MAI 2014

FOCUS

9

KARL OLIVE,
PRÉSIDENT
DE LA PAC



LA VILLE DANS L'ACTION



4 à 8
« JE VEUX
QUE VOUS
SACHIEZ ! »

ACTUALITÉ

10 et 11



LA RUE DE LA TOURNELLE
VA ROUVRIR

SÉCURITÉ

12 et 13



CONTRÔLE ROUTIER

VIE DES QUARTIERS

18

LA COUDRAIE
UN VIRAGE HISTORIQUE



EN BREF

19

FÊTE DES VOISINS
ÉLECTIONS EUROPÉENNES



COMMERCE

14 et 15



UCAP
BROCANTE ST-EXUPÉRY
SALON AUTO-MOTO
MARCHÉ AUX FLEURS

INITIATIVES

16 et 17



PFG
ASSERT ET INSERTION
MÉDICAL SANTÉ
SM LIVRAISON EXPRESS
CONCIERGERIE
ACADOMIA

ÉVÈNEMENT

20 et 21

FÊTE MÉDIÉVALE
LE SAMEDI 17 MAI



CULTURE

22
et
23



VIE MUNICIPALE

24



SPORT

25
à
27



Informations

Les services municipaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. En dehors des heures d'ouverture au public des services, une permanence est assurée par les hôtesse d'accueil dans le hall de la mairie tous les samedis matin, de 9 h à 12 h 30. Elles sont habilitées à faire remplir des dossiers pour l'obtention de cartes d'identité et de passeports mais peuvent aussi prendre vos correspondances destinées aux services et répondre à certaines demandes de renseignements.

Mairie de Poissy - Place de la République - 78303 Poissy Cedex. Tél. : 01 39 22 56 40.

ÉDITO



« JE VEUX QUE VOUS SACHIEZ ! »

Je ne décolère pas ! Nous pensions découvrir quelques anomalies à notre arrivée... On n'imaginait pas le pire.

Le budget 2014 dont nous héritons n'est pas le nôtre. Il aurait pu être voté en décembre 2013. L'ancienne mandature s'est bien gardée de le faire, préférant laisser passer les élections... Et l'addition. Je veux que vous sachiez : il a manqué 10,6 millions d'euros pour financer les travaux livrés en 2013 tellement l'ancienne municipalité n'a pas maîtrisé sa politique d'investissement. Son déficit réel uniquement sur l'année 2013 est de 4,3 millions d'euros affichés, auxquels il faut ajouter 6,3 millions de dépenses reportées sur 2014.

Je veux que vous sachiez : alors que l'ancienne majorité disposait de 25 millions d'euros de réserve en 2012, elle a réussi l'exploit, après avoir augmenté tous les impôts, de vider les caisses en ne laissant plus que 13 millions d'euros, fin 2013. Même en corrigeant le budget 2014 tout au long de l'année, il y a un risque que le montant des réserves de la Ville tombe à 6 millions d'euros fin 2014 du fait des factures laissées en héritage par nos prédécesseurs.

Je veux que vous sachiez : l'ancienne municipalité nous répétait que la justice empêchait la réouverture de la rue de la Tournelle. Avec le Député David Douillet, nous avons rencontré le Procureur de la République. Des décisions simples. Les travaux ont commencé. Dans quelques semaines, la rue de la Tournelle sera accessible. Le centre de Poissy ne sera plus asphyxié.

Tout cela va changer, faites-moi confiance...

Je veux que vous sachiez : l'ancienne mandature qui soutenait - malgré nos doutes répétés - que les travaux de l'école Saint-Exupéry ne coûteraient que 5 millions d'euros, nous a emmenés dans le mur. Contrairement à ce qu'ils ont inscrit au budget 2013, les travaux de l'école devraient finalement coûter 9 millions d'euros, soit près du double.

Je pourrais également m'attarder par exemple sur d'étonnants renouvellements de contrats d'agents de un à trois ans peu avant la défaite, sur des absences de personnels injustifiées et pourtant payées, sur l'octroi de subventions à des associations versées sans demandes préalables, sur les 750 000 euros qu'a coûté la mise en place en force des rythmes scolaires en 2013...

Tout cela va changer, faites-moi confiance...



Karl Olive

Maîtrise des dépenses publiques et premières réalisations



Pour les lecteurs du Pisciacais, Jean-Frédéric Berçot, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué aux finances et aux ressources humaines, présente la situation financière de la ville de Poissy.

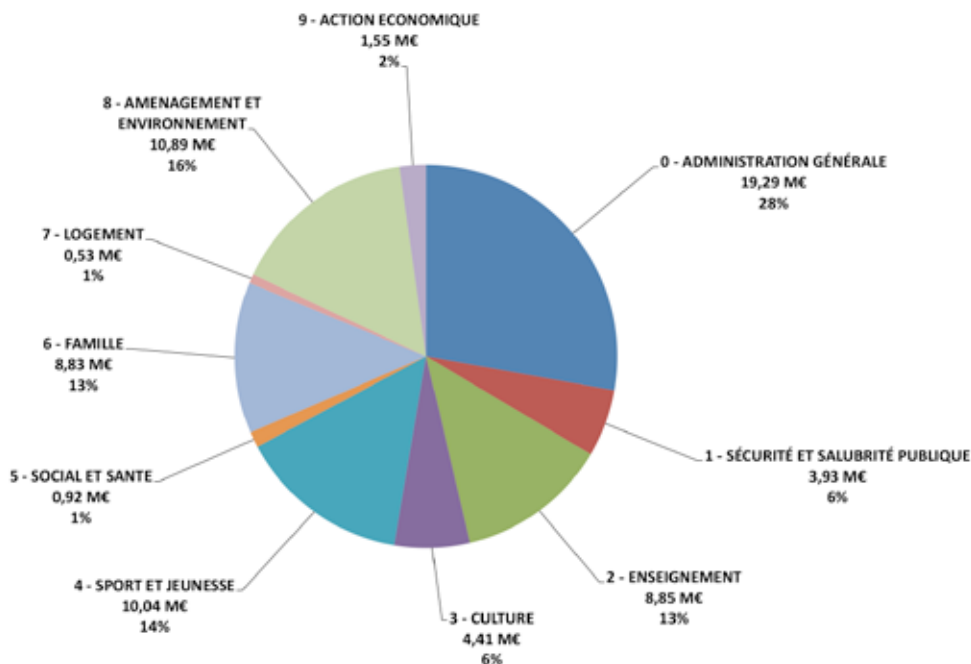


Voter le budget est un acte politique important. Nous l'avons voté le 11 avril 2014, soit 13 jours après notre installation, parce que nous étions prêts. Nous avons pu voter le budget 2014 parce que nous savons où nous allons. Comme notre Maire Karl Olive s'y était engagé, nous avons fait en sorte que le projet de budget préparé par les services soit infléchi par deux de nos orientations majeures :

- La maîtrise des dépenses publiques avec notamment le lancement de l'audit des finances, la stabilité des taux d'imposition et la baisse programmée de l'autorisation d'emprunt.
- La sécurité des Pisciacais avec le lancement de la mise en sécurité de la rue de la Tournelle et l'inscription d'une autorisation de programme de 500 000 € pour le projet de vidéo-protection.

Tout au long de l'année 2014, nous reviendrons devant le Conseil municipal pour la mise en œuvre des mesures de développement économique.

Compte administratif 2013
Dépenses de fonctionnement par secteur (en millions d'euros)
Total : 69,25 M€



Ce que vous devez savoir : pour 2013, la note est salée avec un déficit de plus de 10 M€ dû à une politique d'investissement non maîtrisée.

Sur l'année 2013, la mandature précédente n'a absolument pas maîtrisé ses dépenses d'investissement, le résultat de sa fuite en avant est un déficit affiché en investissement de - 4,3 € auquel s'ajoute 6,3 M€ de dépenses reportées en 2014, correspondant à des travaux réalisés en 2013 (notamment celles liées à l'école Saint-Exupéry pour près de 2,3 M€, des travaux de voirie et de bâtiment pour plus de 2 M€, l'acquisition de l'ex-trésorerie pour 550 000 €...). Le déficit réel en investissement sur uniquement l'année 2013 est bien de -10,6 M€.

Cette situation financière se traduit donc par une diminution de notre capacité d'épargne puisque le résultat de clôture (brut) de l'année 2012 était de 25 M€ et celui de l'année 2013 de 18 M€.

Donc, ce sont -7 M€ qui ont été littéralement pompés dans le fonds de roulement pour financer le plan pluriannuel d'investissement de la mandature précédente. En plus des - 7 M€, il faut rajouter 6,3 M€ de dépenses reportées. Ainsi, il ne reste dans les caisses de la Ville, qu'à peine 12 M€ au 1^{er} janvier 2014. Et au regard des factures en cours, il est fort possible que, malgré nos ajustements tout au long de l'année 2014, ce montant soit ramené à 6 M€ fin 2014. Heureusement qu'ils se sont réveillés tard, sinon la situation aurait pu être plus dégradée. Rappelons-nous que l'équipe précédente a quand même augmenté les impôts de 20 %.

Dans cet héritage, il y a aussi un risque de 12 M€ qui pèse sur les finances de la Ville. Ce risque, c'est la non-réalisation des opérations sur les terrasses de Poncey, pour lequel Unibail peut réclamer une indemnité à la Ville. Plus que le résultat de 6 ans d'inaction et de tergiversation, c'est simplement la conséquence d'une absence de vision stratégique sur le développement économique du territoire pisciacais.

Dans le respect de la mise en œuvre du principe de transparence financière, nous avons demandé au comptable public, un audit, pour nous faire part de son analyse tant rétrospective que prospective sur les finances de la Ville. Par ailleurs, la Chambre régionale des comptes a été saisie par le Maire de Poissy pour analyser la gestion municipale sur 2010-2013. Ces audits ont l'avantage de ne pas générer de dépense pour le budget municipal. Nous communiquerons les résultats de ces deux audits dès que les rapports nous seront remis.

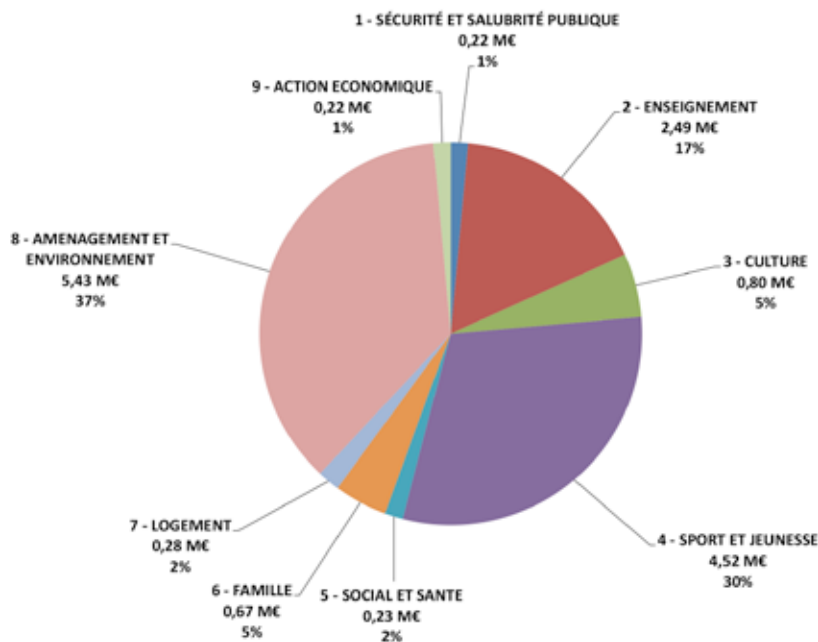
Ce que vous devez savoir : le budget 2014 a été réorienté politiquement, il continuera d'être ajusté jusqu'en septembre/octobre 2014.

Ce budget retrace notre volonté de tenir notre premier engagement : la sécurité.

En effet, nous avons inscrit 500 000 euros pour la réalisation des travaux de sécurisation de la rue de la Tournelle, afin qu'elle soit rouverte le plus vite possible tout en étant pleinement sécurisée. Dans le respect du principe du cofinancement que nous souhaitons systématiser, nous avons parallèlement demandé une subvention au Conseil général et à la DRAC Île-de-France.

Conformément à nos engagements de campagne, nous avons inscrit une autorisation de programme pour la vidéoprotection à hauteur de 500 000 €. Partie intégrante du Plan de gestion des risques urbains, le plan de vidéoprotection devrait être

Compte administratif 2013 Dépenses d'investissement par secteur (en millions d'euros) Total : 14,84 M€



cofinancé par le fonds interministériel de prévention de la délinquance. Depuis notre arrivée, les services de l'État ont indiqué aux services de la Ville que ce cofinancement ne pouvait pas dépasser cette année 40 % des montants investis.

Par ailleurs, nous avons réorienté les investissements en retirant l'autorisation de programme de 2 M€ qui devait couvrir les travaux de la tribune du COSEC. Toutefois, nous envisageons de conserver la partie des travaux prévue pour l'aménagement des vestiaires utiles aux enfants pisciacais.

Lors de la séance du Conseil municipal d'octobre, le Maire souhaite présenter aux Pisciacais le calendrier prévisionnel de réalisation des projets que nous avons portés tout au long de la campagne.

Baisse des indemnités aux élus

Les indemnités versées aux élus vont diminuer de 5 000 euros, à commencer par celles perçues par le Maire. Cette enveloppe budgétaire, de surcroît, sera répartie sur l'ensemble des Conseillers municipaux, ceux de la majorité et ceux de l'opposition. Un fait qui constitue une grande première ; peu de villes en France appliquant ce principe.

Ce que vous devez savoir sur la structure des dépenses du budget 2014 : c'est un budget de 110,6 M€, comprenant 72 M€ de dépenses réelles de fonctionnement et 29 M€ de dépenses réelles d'investissement (opérations financières incluses).

Au-delà de la structure des dépenses par secteurs (cf. graphique), il faut retenir que les dépenses de personnel représentent près de 37 M€, soit 51 % des dépenses de fonctionnement de la Ville. S'agissant des investissements, les trois plus gros secteurs que sont la voirie, les espaces verts, les écoles et les équipements sportifs / jeunesse, représentent 80 % de la dépense d'investissement avec 22,5 M€ de crédits.

Par rapport à l'information budgétaire que nous vous devons, nous considérons que nous pouvons améliorer le niveau d'information des élus au Conseil municipal et des habitants. C'est pour cette raison que tout au long de l'année 2014, nous communiquerons sur le budget que nous amèderons.

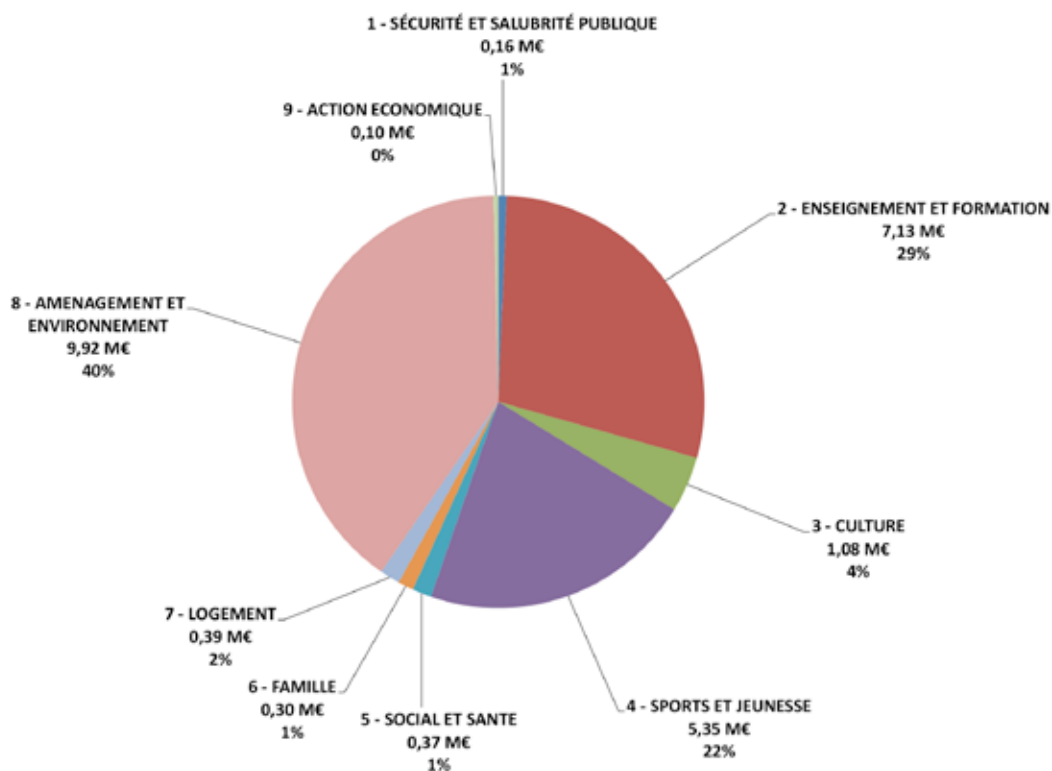
Ce que vous devez savoir sur les subventions aux associations : classiquement, ce sont près de 3,5 M€ qui sont alloués aux associations.

Dans ce budget, nous avons hérité des choix de subventions aux associations de l'ancienne mandature. Toutefois, nous avons souhaité décaler les décisions d'attribution des subventions supérieures à 23 000 € au Conseil municipal du 19 mai, afin de prendre le temps d'examiner au cas par cas chaque demande. Par ailleurs, une quinzaine d'associations s'étaient vues attribuer des subventions en l'absence de dossier de demande formalisée. Pour ces dernières, notre Maire a choisi de les inclure dans le processus de réexamen pour le 19 mai. C'est une exigence que nous devons aux contribuables pisciacais.

Budget 2014

Dépenses d'investissement par secteur (en millions d'euros)

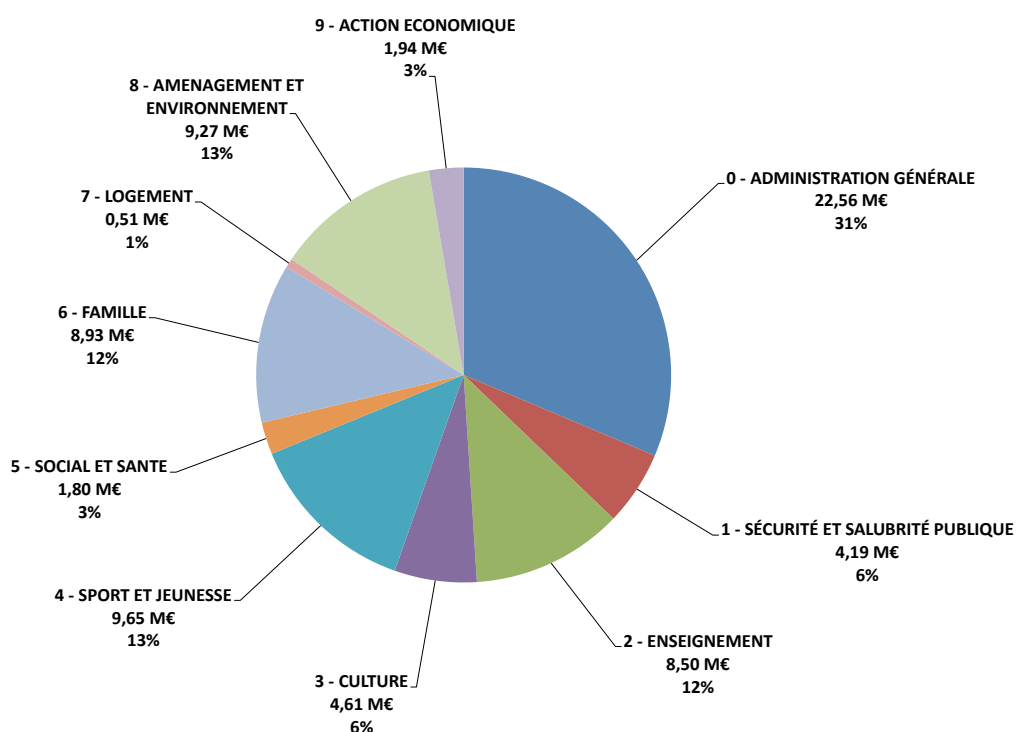
Total : 24,80 M€ (hors opérations financières)



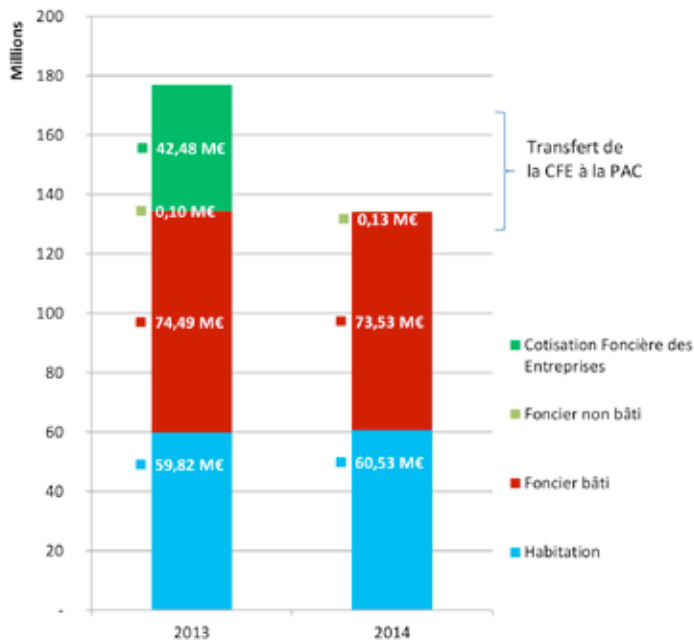
Budget 2014

Dépenses de fonctionnement par secteur (en millions d'euros)

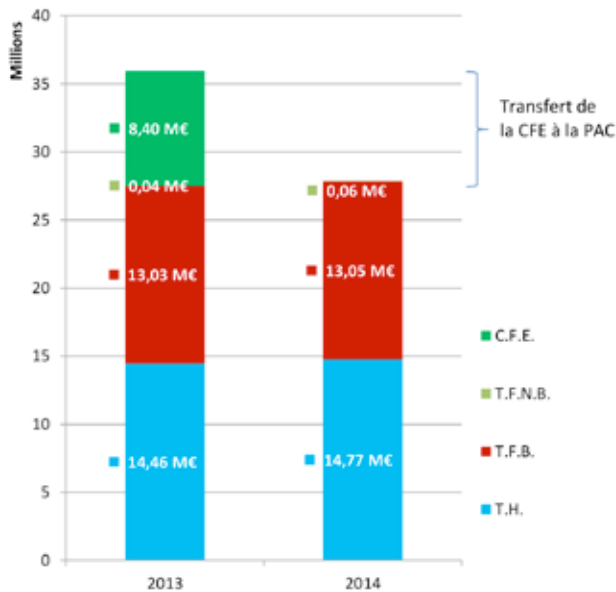
Total : 71,95 M€



Évolution des bases d'imposition 2013 - 2014 (en millions d'euros)



Évolution du produit des taxes 2013 - 2014 (en millions d'euros)



Évolution de l'encours de dette



Ce que vous devez savoir sur les impôts : les taux d'impôts votés au budget primitif 2014 sont stables par rapport à 2013 et nous souhaitons maintenir cette stabilité des taux jusqu'en 2020.

- La création de la communauté de communes Poissy – Achères – Conflans-Sainte-Honorine (PAC) a impliqué le transfert de la fiscalité professionnelle, dont la Contribution Foncière des Entreprises (CFE). Cela signifie que la communauté de communes devra fixer les taux des impôts transférés, dont celui de la CFE. Nous devons encore discuter avec nos partenaires afin que ce transfert soit neutre pour les entreprises pisciacaïses. Il est prévu que la communauté de communes reverse à la ville de Poissy une dotation pour charges transférées de 14 M€.

- Les taux d'impôts des ménages (taxe d'habitation et taxe foncière) votés au budget 2014 prennent en compte la disparition de la taxe prélevée au titre du SIDRU. Ces taux municipaux resteront stables tout au long de la mandature. Le montant prévisionnel du produit des impôts est fixé à 28 M€.

Ce que vous devez savoir sur les dotations de l'État : le gouvernement a baissé les dotations aux collectivités ; pour Poissy la baisse est de 3 M€.

Ainsi, la dotation générale de fonctionnement versée par l'État à la ville de Poissy est inscrite au budget à hauteur de 6,3 M€. Soit une baisse de près de 3,5 M€ par rapport au budget primitif 2013. Le gouvernement a annoncé que ce mouvement baissier des dotations versées aux communes, sera continu sur la période 2015-2017.

En réponse à l'attrition des ressources versées par l'État, les services de la ville de Poissy sont en train de se réorganiser afin de dégager des économies structurelles sur la même période. À cet effet, il convient de développer une politique d'achats performante. Notre Maire sera notamment très vigilant sur l'évolution des charges de fonctionnement des services (masse salariale et charges à caractère général) et les achats liés aux opérations de travaux. Pour ces derniers, les procédures de mise en concurrence devront être élargies.

Ce que vous devez savoir sur l'endettement : en 2014, nous aurons certainement besoin de recourir à l'emprunt, mais nous ne souhaitons pas dépasser le montant de 2 M€.

Aujourd'hui, ce sont 33 M€ d'encours de dette qui pèsent sur le budget communal et 12 M€ de risque sur ce même stock de dette. Les frais financiers liés au paiement des intérêts et au remboursement de capital sont inscrits à hauteur de 3,4 M€. Pour l'année 2014, une autorisation d'emprunt est inscrite à hauteur de 4 M€. Cela signifie que le montant maximum autorisé d'emprunt est de 4 M€ cette année. Nous entendons bien la ramener à 2 M€ d'ici le mois d'octobre 2014. Nous lancerons une consultation auprès de partenaires bancaires afin d'obtenir les meilleures conditions financières pour la Ville.

Conseil municipal du 11 avril 2014

Paroles d'élus

Trois heures de débat, près de 70 délibérations à étudier dont le vote du budget 2014, le Conseil municipal s'est déroulé devant des Pisciacais venus en grand nombre, le vendredi 11 avril.

• Audit financier

- **Karl Olive, Maire** : « Conformément à notre engagement de campagne, j'ai demandé aux services de rédiger un cahier des charges relatif au lancement d'un audit financier rétrospectif et prospectif par un organisme indépendant. Parallèlement, j'ai demandé à la Chambre régionale des comptes un rapport sur la régularité des comptes sur la période 2010-2013. Les résultats seront communiqués aux Pisciacais lors du débat d'orientation budgétaire qui se tiendra en octobre et annuellement par la suite ».

- **Maxime Legrand, élu de l'opposition** : « Je me réjouis de cette proposition. Je n'ai pas siégé au cours de la dernière mandature. Pour cela, je suis très intéressé par le rapport de la Chambre régionale des comptes. J'aimerais avoir sur plusieurs points des précisions, concernant la mandature précédente : l'état de la soutenabilité de la dette de la Ville, un focus sur la gestion des contrats de cabinet et plus généralement sur les contractuels, les crédits relatifs à la politique de la Ville, et enfin l'attribution des subventions aux associations et leur efficacité.

Si par mégarde, mais je ne le pense pas, la Chambre régionale des comptes devait relever des faits qui dépendent du code pénal, vous aurez tout mon appui dans cette procédure ».

• Comptes administratifs 2013

- **Jean-Frédéric Berçot, 1^{er} Adjoint délégué aux finances et aux ressources humaines** : « En raison d'une politique d'investissement mal maîtrisée – je suis ironique –, le déficit affiché est de 4 millions d'euros. Si je rajoute les dépenses reportées de 2013 sur 2014, le déficit n'est pas de 4 millions mais de 10 millions d'euros. Je laisse à chacun de juger de cet héritage ».

- **Maxime Legrand, élu de l'opposition** : « Je suis effaré, plus qu'inquiet. Je crois qu'un devoir de réponse doit pouvoir être accordé à l'équipe précédente, nous avons la chance d'avoir l'ancienne 1^{ère} adjointe (Ndlr : M^{me} Vinay) pour nous répondre sur ce point ».

- **Karl Olive, Maire** : « Il se trouve que M^{me} Vinay n'a pas demandé la parole sur ce sujet ! »



• Subventions aux associations

Anne-Marie Vinay, « J'aime Poissy » : « Les subventions qui étaient données aux associations dans l'ancienne mandature, l'étaient toujours sur dossier. Il n'y avait pas de demandes acceptées sans dossier ».

Karl Olive, Maire : « Malheureusement ce n'est pas exact. Je ne doute pas de votre sincérité. Quinze associations exactement sont dans ce cas là ».

• Indemnités des élus

- **Anne-Marie Vinay, « J'aime Poissy »** : « Nous voterons cette délibération... »

- **Jean-Paul Hédrich, « Vivre sa ville »** : « Nous aussi, nous voterons pour cette délibération en souhaitant la transparence ».

- **Maxime Legrand, élu de l'opposition** : « Vous avez bien compris et je crois que c'est aussi le cas pour M. Krémo Allaouchiche, le « nous » de Madame Vinay ne nous encercle pas ».

• Création d'un conseil de développement économique et social

Karl Olive, Maire : « Je souhaite libérer un espace d'expression nouveau aux Pisciacais en instaurant sur le modèle de la ville de Bordeaux, un conseil de développement économique et social. Son premier travail sera de prendre à bras-le-corps le dossier des rythmes scolaires avec une première réunion, début du mois de mai ».

Maxime Legrand, élu de l'opposition : « Cet outil, c'est un vrai problème par rapport à la démocratie représentative... Il y a par ailleurs des commissions auxquelles je n'aurai pas le plaisir de participer du fait des choix des socialo-communistes ».

INTERCOMMUNALITÉ

Karl Olive élu à la présidence de la PAC

Le nouveau Conseil de la communauté de communes Poissy – Achères – Conflans-Sainte-Honorine (PAC) s'est réuni mercredi 30 avril en l'hôtel de ville de Poissy. Pour rappel, ce Conseil composé de 42 délégués (17 de Poissy, 9 d'Achères et 16 de Conflans) élus à l'issue du scrutin des 23 et 30 mars derniers, a pour vocation à élaborer des projets communs de développement. L'objectif de cette première réunion plénière était de procéder à l'élection du président et des 6 vice-présidents. Le Maire de Poissy et Conseiller général des Yvelines, Karl Olive, a été élu au poste de président, recueillant 33 voix pour, 7 votes blancs et 1 abstention (*liste des vice-présidents ci-contre*). Dans son discours d'intronisation, Karl Olive a révélé 2 orientations capitales pour l'avenir et le fonctionnement de la PAC. D'une part, il annonce que cette dernière s'inscrit « dans une démarche de rapprochement avec la communauté d'agglomération des 2 rives de Seine (CA2RS) », laquelle regroupe actuellement 12 communes. D'autre part, le Maire de Poissy souhaite « accorder une place privilégiée au développement économique ».



foncière des entreprises (CFE) sera lissé sur les 3 communes. Enfin, une décision symbolique forte, dans la droite ligne de ce qu'il a réalisé au Conseil municipal de Poissy, Karl Olive a choisi d'aligner ses indemnités de président sur celles des vice-présidents, indemnités fixées à 628 euros.

Conseil de la PAC

Président : Karl Olive (Maire de Poissy).

Vice-présidents (dans l'ordre) : Laurent Brosse (Maire de Conflans), Marc Honoré (Maire d'Achères), Jean-Frédéric Berçot (Poissy), Jean-Michel Cecconi (Conflans), Suzanne Jaunet (Achères) et Sandrine Dos Santos (Poissy).

RYTHMES SCOLAIRES

Mise en place d'une commission consultative

Le dossier des rythmes scolaires a fait l'objet d'une réunion d'une commission consultative, le mardi 6 mai. Ce jour-là, les acteurs concernés ont dressé un premier bilan de l'année écoulée et envisagé diverses pistes d'évolutions possibles. Enseignants, représentants de l'Éducation nationale, parents d'élèves, personnel municipal, associations et Municipalité se sont retrouvés dans le cadre d'un conseil consultatif, un exemple développé dans la

communauté urbaine de Bordeaux. Une telle commission, selon le souhait du Maire Karl Olive, prend en compte des suggestions et des propositions « structurées, réfléchies et argumentées » pour améliorer le quotidien. Dans le cadre des rythmes scolaires, il s'agit d'effectuer un bilan de l'actuelle situation et d'adapter la réforme, en respectant les besoins et les attentes de toutes les familles.

DÉMISSION

David Douillet : « Je continuerai à être à l'écoute »



Depuis l'élection municipale du dimanche 23 mars, David Douillet avait trente jours pour se conformer à la loi sur le cumul des mandats, loi l'obligeant à ne conserver que deux mandats locaux. Dès lors Député des Yvelines, Conseiller régional d'Île-de-France et Conseiller municipal d'une ville de plus de 3 500 habitants, David Douillet se devait d'abandonner l'un de ses mandats. En prenant la décision de démissionner de l'assemblée municipale, il permet à Poissy d'être représenté dans chacune des collectivités. Il est remplacé au sein du Conseil municipal par Michel Pradoux.

Lors du Conseil municipal du vendredi 11 avril, Fabrice Moulinet, Conseiller municipal, au nom de David Douillet, a lu la lettre de démission de ce dernier, un message clair où il réaffirme son engagement au service de Poissy.

« Ce fut, pour ma part, un immense honneur d'être aux côtés de Karl Olive et de l'ensemble de ses colistiers durant ces mois de campagne qui nous ont portés à la victoire dès le premier tour des élections municipales avec plus de 62 % des suffrages... Plus que jamais, j'ai la conviction que Karl est le Maire qu'il faut à Poissy. Son expérience, son énergie et son investissement total dans les causes qu'il défend, sont une chance pour la redynamisation de notre territoire qui a tant souffert ces dernières années.

Durant son mandat municipal, Karl pourra compter sur moi à chaque instant, comme il l'a toujours fait. Je continuerai à être présent quotidiennement à Poissy pour suivre les différents chantiers que nous avons décidés d'engager ensemble, tels que l'aménagement des terrasses de Poncy, la réalisation de la Zac Eoles, l'amélioration des transports en commun et notamment ferroviaire, notre combat pour l'emploi et pour la jeunesse pisciacaise.

Je continuerai à être à l'écoute de l'ensemble des Pisciacaises et des Pisciacais qui le souhaitent, en poursuivant mes permanences hebdomadaires à Poissy ».

UN AN APRÈS L'EFFONDREMENT DU MUR

La rue de la Tournelle va

Les automobilistes patientaient depuis maintenant plus d'un an, la rue de la Tournelle va rouvrir à la circulation d'ici la fin du mois de mai, uniquement dans le sens descendant.



Cette artère très fréquentée reliant le centre-ville de Poissy à la D113 vers Chambourcy et Orgeval et à la D30 vers Plaisir était en effet fermée à la circulation à la suite d'un dramatique accident survenu le 22 mars 2013. Ce jour-là, un pan du mur historique bordant la rue s'était effondré blessant grièvement aux jambes et au torse une jeune collégienne de 12 ans. Le parquet de Versailles avait alors ouvert une enquête au pénal et ordonné aussitôt de fermer la voie à toute circulation.

Le feu vert du procureur

Depuis, rien n'avait bougé au grand dam des riverains et de nombreux automobilistes qui avaient l'habitude d'emprunter la rue... Rien jusqu'à la mi-avril et la rencontre entre le Maire et Conseiller général des Yvelines, Karl Olive, le député David Douillet et le Procureur de la République Vincent Lesclous. Lors de cet entretien, l'édile, qui s'était déjà fortement mobilisé sur ce dossier bien avant son élection, organisant notamment une marche en novembre 2013 réunissant des centaines de Pisciacais, a obtenu le feu vert du Procureur pour rouvrir la rue à condition d'effectuer des travaux de sécurisation.



Des travaux rondement menés

Le lancement de ces travaux n'a pas traîné puisque dès le 17 avril, les agents des services techniques de la Ville étaient à pied d'œuvre. À l'aide d'une nacelle, ces derniers ont retiré le lierre qui recouvrait et fragilisait le mur avant que d'autres travaux de consolidation soient entrepris sur l'édifice. Pour prévenir tout risque d'éboulement et ne pas entraver l'enquête qui se poursuit (*lire encadré*), un grillage sera installé et des scellés seront posés par la police sur la partie du mur qui s'était effondrée.

rouvrir d'ici la fin mai !



La mobilisation a payé

Karl Olive n'a pas attendu d'être élu Maire pour se mobiliser sur ce dossier.

Conscient de la gêne engendrée pour les Pisciacais, il avait alerté le Procureur ainsi que le Préfet à travers des courriers.

En novembre 2013, voyant que rien ne bougeait, il avait également organisé une grande marche dans le centre-ville de Poissy rassemblant des élus et des centaines de Pisciacais. Une fois élu, l'édile a aussitôt demandé à rencontrer le Procureur qui a donc donné son accord pour une réouverture partielle de la rue.

L'enquête se poursuit

Plus d'un an après l'accident, les conclusions de l'enquête n'ont toujours pas été rendues par le juge d'instruction. En septembre 2013, un expert près du tribunal de grande instance de Versailles s'est pourtant rendu sur place pour effectuer des relevés mais depuis, rien n'a bougé. S'il est avéré que le mur était fortement altéré par l'usure du temps et par les racines des végétaux, reste à savoir qui de la ville ou des copropriétaires des maisons situées au-dessus de la partie effondrée devait s'occuper de son entretien. Une fois cette question résolue, on en saura certainement plus sur la ou les responsabilités de cet accident.

UNE DÉVIATION QUI COMPLIQUE LA VIE

Depuis la fermeture de la rue de la Tournelle, les automobilistes ont dû s'adapter et surtout faire avec d'importants embouteillages notamment aux heures de pointe. Alors qu'elles n'étaient pas forcément adaptées à une telle circulation, les rues Paul Poret, Théodore-de-Bèze, Grands Champs sont ainsi prises d'assaut avec de lourdes conséquences à la fois pour les automobilistes mais aussi pour les riverains. La réouverture partielle de la rue permettra sans nul doute de limiter ces nuisances.

Une réouverture partielle

Une fois les travaux de sécurisation terminés, comprenant notamment la pose d'un grillage et la consolidation du mur, la rue sera ouverte aux automobilistes uniquement dans le sens descendant. La vitesse sera limitée à 30 km/h et la rue restera interdite aux poids lourds et aux piétons. Cette réouverture tant attendue va intervenir d'ici la fin du mois de mai.

500 000 €

C'est la somme débloquée par le Conseil municipal sur le budget 2014 pour réaliser les travaux de sécurisation. Ces frais sont avancés en attendant que les responsabilités soient définies.

Un dramatique accident

Le vendredi 22 mars 2013, en fin d'après-midi, Maeder, une jeune Pisciacaise âgée de 12 ans, marchait tranquillement dans la rue de la Tournelle quand elle a été ensevelie sous les pierres à la suite de l'effondrement d'un pan du mur bordant la rue. Aussitôt, d'importants moyens ont été mis en place pour dégager la jeune victime, qui malgré de multiples fractures, restait consciente. Transportée à l'hôpital Necker à Paris dans un état préoccupant, la jeune Pisciacaise s'en est ensuite sortie après une longue période d'hospitalisation.



La chasse aux poids lourds a démarré

S'appuyant sur des arrêtés municipaux et sur le plan de prévention des risques urbains, Karl Olive, Maire et Conseiller général des Yvelines, a souhaité, depuis sa prise de fonction, intensifier les contrôles de poids lourds circulant dans Poissy. Ainsi, du 1^{er} au 9 avril, la Police municipale a « multiplié les contrôles volants dans les voies

réglementées, communales et départementales », explique Fath-Edine Mankhar, directeur de la Police municipale. « Nous avons ciblé principalement l'hyper-centre, l'avenue du Cep, le boulevard Devaux, l'avenue des Ursulines ou encore l'avenue Foch qui avait été le théâtre d'un accident mortel en 2011 impliquant un poids lourd. »



Photographie © Le courrier des Yvelines

75 contrôles, 40 procès-verbaux

Au total, sur 75 poids lourds contrôlés en 50 h d'opération, une quarantaine de procès-verbaux ont été dressés pour non-respect de la signalisation routière, soit une amende de 2^e classe (35 euros). Le plus souvent, il s'agissait de conducteurs étrangers guidés par leur GPS. Sans domicile en France, ils devaient régler leur amende sur place sous peine de mise en fourrière de leur véhicule. Après cette première opération, « d'autres contrôles seront menés de façon périodique dans d'autres voies règlementées (ex : boulevard Robespierre, rue Saint-Sébastien). Des services extérieurs compétents dans le contrôle des poids lourds pourraient y être associés avec, à la clef, des sanctions plus dissuasives pouvant aller jusqu'à 1 500 euros. »

Le mot du Maire, Karl Olive :

« Le nombre de procès-verbaux montre bien que nous étions dans une interprétation de la réglementation sur les poids lourds et non dans son application, avec des nuisances quotidiennes pour les Pisciacais. C'est un premier acte fort pour montrer qu'à Poissy, il y a désormais une tolérance zéro pour les incivilités routières ! »



Réglementation : mode d'emploi

Les arrêtés municipaux règlementent la circulation des poids lourds sur 30 voies communales ou départementales de la ville. Ces voies sont interdites à la circulation des poids lourds, soit de + de 3,5 tonnes, soit de + de 12 tonnes, soit de + de 19 tonnes, sauf livraison effectuée dans la rue où le camion est contrôlé et/ou riverain (ex : déménagement). Ces interdictions, indiquées par des panneaux de présignalisation et de signalisation, s'appliquent 24 h/24.

Trois objectifs majeurs

La réglementation sur les poids lourds poursuit 3 objectifs :

- améliorer la sécurité routière, en interdisant l'accès et la circulation aux poids lourds dans les voies accidentogènes, où le risque d'accident est le plus important,
- limiter les nuisances sonores,
- améliorer la qualité de l'air et baisser les risques de pollution.

ORDRE PUBLIC

La Police municipale présente ses actions

Karl Olive, Maire et Conseiller général des Yvelines, accompagné de Raymond Letellier, Conseiller municipal délégué aux anciens combattants, pompiers et à la police, ainsi que Georges Monnier, Adjoint délégué à la voirie, aux bâtiments et à la commande publique, sont allés à la rencontre des policiers municipaux, le vendredi 11 avril. Fath-Edine Mankhar, directeur de la Police municipale, a présenté l'ensemble des actions et des missions de ses hommes. De son côté, Karl Olive a remercié les policiers pour leur efficacité et les a assurés de son total soutien dans leurs actions.



La PM de Poissy en chiffres :

40

agents de Police municipale

5

agents de surveillance de la voie publique (chargés de la surveillance et de la verbalisation du stationnement)

7J/7 24 h/24

4 unités

- Brigade de roulement fonctionnant 24 h/24
- Brigade canine fonctionnant jour et nuit
- Brigade motocycliste fonctionnant en journée
- Brigade d'ilotage (surveillance pedestre ou à vélo) fonctionnant en journée

Moyens et matériels

- 8 VTT
- 5 véhicules sérigraphiés (voitures)
- 3 motos
- Armement (bâtons de défense, bombes lacrymogènes, flashball)

Les missions

- Surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique
- Gestion des alarmes (bâtiments communaux, particuliers, commerçants)
- Contrôle du respect de la réglementation routière
- Capture des animaux errants
- Gestion des objets trouvés
- Gestion administrative des chiens dangereux
- Mise en fourrière des véhicules en stationnement gênant ou abusif
- Intervention sur appel de tiers (nuisances sonores, accidents, agressions...) ou de la Police nationale
- Opération tranquillité vacances (surveillance des habitations durant les vacances pour les habitants qui en font la demande).





Commerces

Une nouvelle dynamique en marche !

« Vous pouvez compter sur un soutien total de la municipalité mais nous avons besoin aussi de messages forts de votre côté ! Il n'y a pas de ville dynamique sans commerce dynamique ! », tel était le message martelé par Karl Olive, Maire et Conseiller général des Yvelines, venu échanger avec une cinquantaine de commerçants pisciacaï à l'issue de l'assemblée générale de l'UCAP (Union des commerçants et artisans de Poissy) le 9 avril. Entouré de Jean-Jacques Nicot, Adjoint délégué au commerce, à l'artisanat, au marché et aux fêtes et cérémonies, l'édile a présenté ses projets (*lire ci-dessous*) pour

redynamiser le commerce, évoquant « un devoir d'exemplarité » de la Municipalité envers tous les commerçants pisciacaï, et la nécessité d'instaurer un vrai partenariat. « Nous avons un formidable outil et beaucoup de choses à faire ensemble. Les élus sont à votre disposition », a-t-il ajouté devant une assistance enthousiaste. Avant cette intervention, l'UCAP avait tenu son assemblée générale, l'occasion de présenter le bilan de 2013. Une année marquée par le succès des animations traditionnelles telles que la fête des mères, les samedis du goût et de Noël, la foire artisanale, le marché paysan ou la braderie.

Relancer la carte tempo

La carte de fidélité Tempo (remises, bons d'achat, cadeaux) connaît une forte baisse de ses adhérents dans les boutiques participantes, notamment depuis l'arrêt des 20 minutes gratuites de stationnement fin 2010. Karl Olive a réaffirmé sa volonté de « relancer cette carte de fidélité en concertation avec l'UCAP pour donner un signal fort aux clients du centre-ville ».

Plus d'infos sur : www.commerces-poissy.com

Un marché à Noailles

Le Maire et son équipe souhaitent reprendre en main la gestion des marchés (centre-ville et Beauregard) et revenir sur la hausse de 20 % du prix des emplacements consécutive à la concession des marchés à une régie externe en 2013. La municipalité envisage aussi de lancer un marché sur la place des Poètes (quartier de Noailles).

Stationnement

Le Maire veut réinstaurer 15 ou 20 minutes gratuites de stationnement pour chaque achat en centre-ville. Des minutes gratuites dont pourraient bénéficier les usagers du parking souterrain de l'hôtel de Ville qui connaît une baisse de sa fréquentation. « Un contact sera pris rapidement avec les concessionnaires du parking, » précise l'édile qui indique aussi vouloir mettre en place une navette gratuite entre le parking de la piscine et le centre-ville.

D'autres projets...

L'équipe municipale a évoqué d'autres projets : revenir sur la hausse de 60 % de la taxe aux entreprises (CFE), éviter la concentration de mêmes enseignes en faisant respecter le périmètre de sauvegarde de l'artisanat et du commerce, installer des caméras de vidéosurveillance, créer un vrai cœur de ville en installant des kiosques place de la République.

UCAP



Nolwenn De Sousa

Nouvelle présidente

Le 17 avril, quelques jours après son assemblée générale, le bureau de l'Union des Commerçants et Artisans de Poissy (UCAP) a élu une nouvelle équipe dirigeante pour mieux répondre aux attentes des commerçants et de la clientèle. Une nouvelle direction qui aura à cœur « de renforcer l'association, de l'ouvrir aux commerces des quartiers, d'en faire une force de proposition et de dialogue privilégiée, en partenariat avec la nouvelle Municipalité ».

Nolwenn De Sousa (au centre sur la photo), gérante de *Aidandicaps* devient la nouvelle présidente en remplacement de François-Karel Garnier. Elle est accompagnée de 2 vice-présidents : Cynthia Prétavoine, directrice du Noyau de Poissy et Grégory Pouzadoux, gérant des Vignes de France.

Autres membres du Conseil d'administration : Lionel De Sambi (Au Pont d'Or), Gérard Moneyron (Beauty Success), Martine Galland (Cendrillon-Deshays), Jean-Yves Le Lay (Century 21), Marie-Odile Gueunet (EXTRA-Souchet)- secrétaire adjointe, Karel Garnier (Famille Pratique), Jean-Baptiste Vilcot (JB Vidéoproduction)-trésorier, Stéphane Villata (Merlin Informatique) Jean-François Loyer (Meubles Loyer et fils), Johan Coudert (Mille fleurs), Robert Pernelle (Tosca Lingerie)-secrétaire.



Jardinage

Marché aux fleurs et plantes de printemps



La 5^e édition du marché aux fleurs et plantes de printemps plante ses étals, le samedi 31 mai. Place de la République, une vingtaine d'exposants proposent leurs produits, fleurs et arbustes. Pour les visiteurs, c'est l'occasion d'obtenir des conseils pour le fleurissement des balcons et jardins. Durant cette journée sous le signe du jardinage, les Pisciacais

peuvent acheter des plantes vivaces, arbustes, rosiers, fleurs... De quoi embellir le cadre de vie.

Cette fois encore, le service des espaces verts de la Ville distribue du terreau ; les enfants pouvant participer à un atelier de dessins « fleurs et plantes ». Le matin, il s'agit pour ces derniers de reproduire ces fleurs et plantes selon différentes techniques de dessin et l'après-midi, de réaliser des esquisses et des fresques sur le thème du jardin potager. Cet atelier est ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

Toute la journée, un conteur est présent. Le travail de l'osier fait, par ailleurs, l'objet d'une sensibilisation aux gestes techniques de liage, fente de l'osier, écorçage et cintrage, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.

Samedi 31 mai de 9 h à 19 h, place de la République.

Animation

Salon Auto-Moto

Cette année, le traditionnel salon Auto-Moto se déroule le samedi 24 et le dimanche 25 mai. Lors de cette 15^e édition, les modèles d'une dizaine de marques automobiles sont présentés au public.

Au cœur de ces journées, de nombreuses animations pour petits et grands sont prévues, notamment un train touristique qui effectue le tour de la ville. Outre la « voiture choc » de la Macif destinée à montrer l'efficacité de la ceinture de sécurité pour les amateurs de sensations fortes ainsi qu'un circuit de voitures télécommandées et une piste de mini motos pour les enfants, des voitures anciennes attendent les nostalgiques.

Ce salon voit la participation du centre de production PSA Peugeot Citroën, du club Simca et de l'association « l'Aventure Automobile à Poissy – CAAPY ».

Samedi 24 et dimanche 25 mai, place de la République de 10 h à 18 h.

Brocante

Quartier St-Exupéry

L'association des commerçants du quartier Saint-Exupéry organise sa traditionnelle brocante de printemps, le samedi 24 mai. Les nombreux exposants, souvent des habitants de ce quartier, proposent bibelots, vêtements, jouets, livres et objets divers.

Venez chiner de 8 h à 19 h, le samedi 24 mai.

Famille

Un nouvel accueil aux PFG

À l'issue de deux mois de travaux, l'antenne pisciacaise des Pompes Funèbres Générales dirigée par Laurent Breuzin arbore un nouvel accueil. « Avec ses couleurs douces, ce décor se veut plus chaleureux pour les familles » confie l'un des responsables. Jeudi 10 avril, membres du clergé de Poissy et de sa région, personnel des administrations hospitalières et Karl Olive, Maire et Conseiller général des Yvelines, ont pu découvrir ces nouveaux aménagements en présence d'Hugues Fauconnet, directeur régional des PFG.



Adresse : 120, rue du Général-de-Gaulle. Tél. : 01 39 79 36 61 (31 23, 24 heures sur 24). Horaires : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h le samedi.



Service

De nouveaux locaux pour « Action et Gestion » et le cabinet « Assert »

Le cabinet comptable « Action et Gestion » dirigé par Stéphane Robert et d'avocats « Assert » animé par Maître Fabrice Moulinet ont quitté le boulevard Victor-Hugo pour le numéro 6 de la rue de Villiers.

Le vendredi 4 avril, ces nouveaux locaux communs ont été inaugurés en présence de Karl Olive, Maire et Conseiller général des Yvelines et de plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

Commerce

Poissy Médical Santé

Aidandicaps fête ses deux ans

Le magasin Poissy Médical Santé – aidandicaps a fêté son deuxième anniversaire, le jeudi 10 avril. La gérante Nolwenn De Souza accueillait ce soir-là Karl Olive, Maire et Conseiller général des Yvelines, et de nombreux élus dont Virginie Messmer, Adjointe au Maire déléguée à la santé, à la prévention, et au handicap, Jean-Jacques Nicot, Adjoint au Maire délégué au commerce, à l'artisanat, au marché, et aux fêtes et cérémonies. « J'ai tenu à remercier toutes les personnes que j'ai rencontrées depuis l'ouverture, les clients et les

professionnels de santé » explique Nolwenn De Souza.

Ce magasin du centre-ville propose avec livraison à domicile du matériel médical à la vente et à la location : fauteuil roulant, déambulateur, accessoires de salle de bains... Un service complétant les offres que cette société émet sur son site Internet, depuis quatre années. Cette boutique distribue aussi du matériel destiné aux professionnels de santé (seringues, draps d'examen...) et des produits de bien-être pour les particuliers : oreiller ergonomique, prothèse capillaire...



Adresse : 9, boulevard Devaux. Tél. : 01 75 24 24 02 ou 06 23 23 08 70. www.aidandicaps.fr
Horaires : de 14 h à 19 h le lundi, de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h du mardi au vendredi, de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h le samedi.

Artisan Vos livraisons en mode express

Depuis le 11 mars 2013, Soubaren Murugan a créé *SM Livraison Express*, une société de livraison pour les particuliers et les entreprises. Cela fait un an maintenant que ce jeune Pisciacais de 27 ans s'est formé à ce métier et a lancé une étude de marché pour mettre toutes les chances de son côté. Épaulé dans ses démarches par le SAREF et PlaNet ADAM, le jeune entrepreneur propose un service de livraison de colis, de marchandises, de courriers, de courses, aux entreprises et particuliers. Ces livraisons sont effectuées 24h/24 et 7j/7 avec un véhicule utilitaire dans toute l'Île-de-France.



Contact : 06 75 48 11 88 ou 09 54 45 53 95.
sm.livraisonexpress@gmail.com

Service « Ze Must » la conciergerie qu'il vous faut

Favoriser le bien-être des salariés tout en développant l'image de marque de votre entreprise, tel est l'objectif de Ze Must, une conciergerie de haut standing installée à Poissy depuis janvier 2014. Dotée d'une expertise dans le métier du service haut de gamme, Ze Must propose un panel de prestations variées et des offres sur-mesure pour les salariés, des services allant bien au-delà des activités classiques de la conciergerie. « *Le but est de faciliter*



la vie des entreprises et des salariés en leur faisant gagner du temps et de l'argent », explique Lynda Robillard, directrice de Ze Must. Tracas quotidiens (pressing, courses), bien-être (coiffeur, masseur...), shopping, agenda personnel, garde d'enfants, organisation des loisirs... Ze Must propose différentes formules adaptées aux besoins de vos salariés. Pour répondre à toutes les demandes, mêmes les plus extravagantes, la société travaille en partenariat avec des prestataires (artisans, commerçants) de qualité et donne aussi leur chance à des jeunes en recherche d'emploi ou des personnes handicapées. En effet, au-delà de la valeur ajoutée qu'elle veut apporter aux entreprises et à la vie de la cité, Ze Must veut avant tout créer un service responsable, respectueux de chacun de ses partenaires et porteur de valeurs de solidarité.

Plus de renseignements sur www.zemust.fr



Academia Un nouveau centre pédagogique

L'antenne Academia de Poissy a ouvert un centre pédagogique. Deux salles ont été aménagées pour accueillir les collégiens ou lycéens et les accompagner dans leur apprentissage des mathématiques, de la physique et du français.

Des cours particuliers et collectifs sont proposés en semaine, tous sont dispensés par des enseignants ou étudiants (Bac + 3). Ces cours sont destinés aux jeunes en difficulté pour les particuliers et aux lycéens souhaitant se perfectionner pour les collectifs. « *Les séances durent entre 1 h 30 et 2 h. Les cours collectifs réunissent 6 à 8 jeunes, pas plus. Le coût est de 16 € de l'heure. Ces ateliers baptisés de la « réussite » par Academia exigent de la part de l'enfant motivation et volontariat. Ils constituent une excellente préparation aux examens : Dnb (Diplôme national du brevet) et Bac* » explique Jean-Philippe Duchenois, le directeur. Un cours d'essai gratuit de 2 heures est proposé.

Adresse : 4, rue Jean-Claude-Mary. Tél. : 01 39 04 01 01.



LA COUDRAIE

UN VIRAGE HISTORIQUE À NÉGOCIER, ENSEMBLE

À peine 15 jours après son élection, le Maire de Poissy et Conseiller général des Yvelines, Karl Olive, accompagné de plusieurs élus, est venu à la rencontre des habitants de La Coudraie, comme il s'y était engagé durant la campagne électorale.

Ce jeudi soir 10 avril dans l'annexe du centre social Malraux, il y avait foule pour entendre les premiers mots du nouvel édile et engager la discussion avec lui et son équipe. Après avoir salué l'ensemble des personnes présentes, Karl Olive a présenté le cadre de cette rencontre et son propre état d'esprit : « *Aujourd'hui, une page est tournée. Nous avons un virage historique à négocier ; il n'y a pas de temps à perdre car La Coudraie peut former la pierre angulaire d'une nouvelle centralité à Poissy (Ndlr : en lien avec le futur aménagement des Terrasses de Poncy, sur le territoire de l'Opération d'Intérêt National Seine aval). Vous me connaissez, je suis un enfant de Poissy, j'ai grandi à La Coudraie. Je souhaite que nous allions de l'avant, ensemble. Nous devons nous dire les choses clairement. Il n'y a aucune raison que La Coudraie soit montrée du doigt, nous sommes là pour travailler à vos côtés, afin de créer les conditions du vivre ensemble. C'est le discours que je tiendrai dans tous les quartiers, sans exclusive* ».

Le Maire n'a pas convié le bailleur France Habitation à cette première réunion, expliquant vouloir « *se présenter et écouter (les habitants) de façon apaisée* ». Après avoir introduit la nouvelle équipe municipale et souligné la forte participation du quartier aux dernières élections — « *un formidable signal envoyé aux élus que nous sommes* » —, Karl Olive a tendu le micro aux résidents et à leurs représentants, répondant aux diverses questions (*lire ci-contre*) avec franchise et clarté. Cette rencontre constructive s'est achevée par un sympathique moment — Karl Olive offrant une djellaba promise à une jeune résidente pour ses bons résultats au Brevet des collèges —, avant qu'élus et habitants ne partagent le verre de l'amitié, tout en poursuivant le dialogue.

Création d'un groupe d'interlocuteurs

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine de leur quartier, les habitants anciens et nouveaux, sont confrontés à un certain nombre d'espoirs et d'inquiétudes. Le Maire, Karl Olive, n'a éludé aucune problématique. Extraits de ses interventions :

École Robert-Fournier : « L'école est la base du lien social, mais ce qui a été fait sur le quartier, malgré la qualité de l'enseignement et la qualité des infrastructures, n'est pas la bonne approche. Il faut du temps pour restaurer la confiance. »

Quotidien et cadre de vie, liens avec le bailleur : « Je propose de créer un groupe d'interlocuteurs constitué d'habitants, ce sera une première avancée, et je m'engage à ce que la Ville accompagne le projet. »

Relogement : « Je fais le constat que beaucoup d'habitants se plaignent, à juste titre. Nous avons intérêt à aller de l'avant, ensemble, mais je ne veux pas d'esprit de clivage, chacun doit bien regarder son véritable intérêt. »

Accession à la propriété : « Il y a encore des possibilités et nous sommes prêts à accompagner les personnes intéressées. »

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

VOTEZ DIMANCHE 25 MAI

Deux mois après les élections municipales et communautaires, les Français sont à nouveau invités aux urnes. Au total, quelque 500 millions d'Européens vont désigner les 751 députés appelés à siéger au Parlement européen, à Strasbourg.

Trop souvent boudé par les électeurs, ce scrutin revêt pourtant une importance capitale dans notre quotidien.

Quelques clés avant de voter :

Les députés européens sont élus au **suffrage universel direct** depuis 1979 (scrutin de liste à la représentation proportionnelle, un seul tour). **Leur mandat est de 5 ans**, ils exercent 3 pouvoirs : législatif, budgétaire et de contrôle.

Les 751 sièges d'eurodéputés sont répartis selon le poids démographique des pays, **la France en compte 74**, derrière l'Allemagne, 99.

Le territoire français est découpé en **8 circonscriptions électorales inter-régionales** (7 en métropole, 1 outre-mer), dont l'Île-de-France. Les 74 sièges à pourvoir sont répartis en fonction de la population de chaque circonscription.

Les électeurs choisissent une liste sans rayer de nom, ni changer l'ordre, sous peine de nullité. **Seules les listes recueillant plus de 5 % des voix sont admises à la répartition des sièges.** **Pour voter par procuration** (formulaire téléchargeable sur Internet), présentez-vous en personne au commissariat de police, tribunal d'instance ou brigade de gendarmerie de votre domicile ou lieu de travail, avec un justificatif d'identité. Le mandataire doit être inscrit sur la liste électorale de Poissy, pas forcément dans le même bureau de vote, et ne pas avoir d'autre procuration en France.

Nouveautés et rappels :

- **Le vote « blanc »** (bulletin vierge ou enveloppe vide, ayant pour objectif de dire son refus de choisir entre les candidats en lice) est désormais comptabilisé pour ce scrutin, sans toutefois figurer parmi les « suffrages exprimés ».

- **Horaires** : les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h.

- **Pièces d'identité** : la carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter, en revanche il faut présenter un justificatif d'identité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo etc.

Liste des pièces autorisées sur le site service-public.fr



RENDEZ-VOUS

PARTICIPEZ À LA FÊTE DES VOISINS

La traditionnelle Fête des Voisins, moment de convivialité qui séduit chaque année des millions de personnes, se déroulera le vendredi 23 mai. La ville de Poissy s'implique, comme toujours, dans cet événement, initié par l'association « Immeubles en fête ».

Un kit pratique est à disposition des habitants. Si nécessaire, il est aussi possible de demander une fermeture de la rue.



Toutes les demandes se font sur le site web de la ville : www.ville-poissy.fr

800^e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE

Tous à la Fête médiévale le 17 mai !

Samedi 17 mai, Poissy vivra à l'heure médiévale avec une grande journée festive organisée par la Municipalité. Dans un décor du XIII^e siècle, la place de la République accueillera de 10 h à minuit des commerçants, artisans, artistes et des associations pisciacaïses, tous réunis pour plonger les visiteurs au cœur d'un Moyen Âge festif et haut en couleurs.

Au son des flûtes et des percussions, vous pourrez flâner au cœur d'un marché médiéval composé d'une trentaine d'échoppes typiques du XIII^e siècle. Artisans et marchands costumés présenteront leurs créations (sacoches, tapisseries) et spécialités culinaires (pâtisseries, cochonnaille). Vous pourrez aussi découvrir le travail du cuir, de la forge, de l'enluminure ou vous initier à la création de pendentif en bois et à la frappe de monnaie.

Avant le banquet festif où vous pourrez savourer des mets de l'époque, d'autres animations seront proposées : escrime, danses traditionnelles, arts du cirque, fanfare, jongleurs, cracheurs de feu, échassiers... Sans oublier des promenades en centre-ville à dos d'âne ou dans un authentique chariot médiéval tiré par des bœufs.



Costumez-vous !

Lors de la journée, vous pourrez festoyer et danser en costume du XIII^e siècle. Ces costumes réalisés bénévolement par l'association Saint Louis Poissy 2014 seront mis à votre disposition contre le dépôt d'une pièce d'identité, restituée une fois le costume retourné.



Plus de renseignements sur www.ville-poissy.fr et sur le site www.saintlouispoissy2014.fr



Programme des animations, place de la République

- 11 h et 17 h 30 : initiation à l'escrime médiévale
- 11 h 30 - 12 h 30 : petite histoire de la jonglerie
- 14 h : démonstration escrime médiévale
- 14 h 30 / 18h / 20 h / 21h : danses médiévales
- 15 h : arts du cirque, danses, duels capes et épées
- 15 h 30 - 16 h 30 : fanfares médiévales
- 16 h 30 - 17 h 30 : Les Échassiers saltimbanques
- 18 h 30 : troubadours, acrobaties, danses et duels
- 19 h - 20 h : La saga du donjon
- 21 h 30 : manipulations enflammées et cracheurs de feu.

DE LOUIS IX DIT SAINT LOUIS



Centre de Diffusion Artistique

Exposition et animations jusqu'au 11 mai

L'exposition « *Saint Louis Enfant de Poissy* » se poursuit jusqu'au 11 mai au Centre de Diffusion Artistique (53, avenue Blanche-de-Castille). Elle est ouverte du lundi au vendredi (14 h - 19 h), samedi, dimanche et jours fériés (10 h - 19 h). En parallèle, de nombreuses animations sont proposées au public :

- 8 mai (16 h) : initiation à la danse médiévale (Danceries du Temps Jadis). Entrée gratuite.
- 10 mai (14 h 30) : atelier frappe de monnaie (réservation au 01 39 65 08 03) 3€/pers.
- 10 mai (15 h 30) : visite guidée de l'exposition. Gratuit.
- 10 mai (17 h) : conférence sur Barthélémy de Roye, par Pierre-Émile Renard, président de l'HISCREA (société historique de Chambourcy, Retz et Aigremont).

Salon du livre le 11 mai

De 10 h à 19 h, salon du livre sur le thème : « *Saint Louis et son siècle* », en partenariat avec la librairie du Pincerais au Centre de Diffusion Artistique (53, avenue Blanche-de-Castille). Documentaires, histoire, art, romans pour adultes et jeunesse. De nombreux auteurs viendront dédicacer leurs ouvrages avec en têtes d'affiche Philippe de Villiers pour son livre « *Le roman de saint Louis* », et le duo Jean-Michel Billioud et Jérôme Mondolini pour leur BD « *Saint Louis* » éditée spécialement pour cette commémoration. Deux conférences sur Blanche-de-Castille par Philippe Delorme (pour adultes) et par Catherine Lasa (pour les jeunes) sont proposées dans l'après-midi.



Musée du Jouet et bibliothèques

Fête du jeu le 31 mai

- 10 h - 18 h (jardin du musée du Jouet - Prieuré royal Saint-Louis) : jeux d'adresse pour toute la famille sur la thématique médiévale, en lien avec l'exposition. Gratuit.
- Ateliers de construction de châteaux forts en origami à 14 h (bibliothèque André-Malraux, réservation au tél. : 01 39 22 54 94), à 16 h 30 (médiathèque Christine-de-Pizan, réservation au tél. : 01 30 65 10 65).

D'autres rendez-vous...

- **Visite, croisières** : circuit pédestre (La Ville du roi Louis) le 17 mai de 14 h 30 à 16 h 30, visite touristique (saint Louis de Poissy à Paris) le 15 mai de 9 h 30 à 18 h, croisière sur la Seine (Sur les pas de saint Louis) le 20 mai de 18 h à 20 h et le 31 mai de 14 h 30 à 16 h 30. Renseignements et réservations à l'Office de tourisme : 01 30 74 60 65 ou sur www.poissy-tourisme.fr
- **Spectacle son et lumière** : à la collégiale jusqu'au 30 décembre (mardis, vendredis et samedis soirs), sur la personnalité de Louis IX et sur son règne. Réservation sur : sonetlumieredepoyissy.com
- **Causerie sur la gravure** : samedi 17 mai de 14 h 30 à 17 h organisée à l'Académie des peintres de l'Abbaye. Au programme : historique du XV^e siècle à nos jours, présentation des techniques et outils, démonstration. Rdv. à l'Atelier gravure (3^e étage) - 10, enclos de l'Abbaye. Inscriptions par e-mail : academie.gh.barat@orange.fr (nombre de places limité à 10 personnes).
- **Spectacle de marionnettes** : « *Le Roman de Renart* », par la compagnie La Pléiade, le 11 mai à 15 h 30 au Jardin prieuré royal Saint-Louis (musée du Jouet). Gratuit. Tout public.



Théâtre de Poissy 2014-2015 : « Une saison de voyage »

Tout au long de la future saison culturelle, le Théâtre de Poissy conjugue voyages et spectacles. Une pérégrination culturelle qui invite à parcourir différents univers : les arts, l'espace et le temps, et notamment la grande histoire. L'anniversaire du 800^e anniversaire de la naissance de saint Louis, la commémoration du centenaire de la guerre 1914-18 et les musiques du monde constituent quelques-unes des grandes étapes de ce périple imaginé par la direction du Théâtre de Poissy. « Des temps forts puisés dans le passé pour mieux évoquer l'avenir ».

Cette saison, les 37 spectacles de la programmation se veulent une harmonie de dates, de sons et d'images. Une multitude de temps forts qui tient de l'alchimie.

Avec « *les Coquelicots des tranchées* »,

texte évoquant la vie des femmes durant la guerre 1914-18, ou « *Une journée particulière* », pièce se déroulant en Italie lors de la rencontre entre Hitler et Mussolini, le Théâtre de Poissy plonge dans le passé et s'inscrit dans un devoir de mémoire. Les Arts florissants sous la direction du prestigieux William Christie, l'opéra *Orphée et Euridice*, le Cotton Club Show transportent dans l'intemporel. Un souffle musical qui s'associe aux incontournables artistes d'aujourd'hui : Michel Fugain, Nolwenn Leroy, Anne Roumanov, Francis Huster, Christophe Malavoy... autant de grands noms à l'affiche et l'assurance de belles soirées. Le voyage culturel imaginé par le Théâtre de Poissy entraîne dans le passé et dans l'espace, en musique et en danse, par le théâtre et la magie. Il suffit de se laisser embarquer !

Jeudi 5 juin Présentation

Les Pisciacais découvriront la nouvelle saison du Théâtre, le jeudi 5 juin à 20 h. Dans un premier temps, la programmation sera présentée ; dans un second, le quartet *Barber Shop* interprétera son nouveau spectacle *Opus 3*.

Les personnes souhaitant être présentes doivent obligatoirement réserver leur place au 01 39 22 55 92. Entrée gratuite.

Barber Shop Quartet

Après plus de douze années d'existence, *Barber Shop Quartet* propose sa dernière création, *Opus 3*. Ce spectacle se veut une fête pour les oreilles et les zygomatiques !

La qualité vocale est essentielle. Les textes, les chansons et les sketches ont fait l'objet de toutes les attentions et ont été maintes fois remaniés afin de donner un rythme endiablé au spectacle tout en suscitant une attention toujours renouvelée du spectateur.

La qualité des voix, l'humour jamais vulgaire, la précision scénique, les performances vocales, la drôlerie des textes et des personnages, sont autant d'éléments qui expliquent le succès populaire de ce groupe.

Musiques aux jardins « L'eau et la biodiversité »

Rendez-vous bucolique et musical, *Musiques aux jardins* est un spectacle en plein air, associant de façon originale musique, littérature et art des jardins. Cette découverte associe le pianiste Patrick Scheyder et sa femme, Monique Scheyder, en présence de Marie-Christine Barrault pour la lecture des textes. Ce parcours ludique et poétique propose des textes sur l'eau d'Hubert Reeves, Jean-Marie Pelt, Lamartine, George Sand, Léonard de Vinci et des musiques de Schubert, Ravel, Chopin ainsi que des improvisations.

Samedi 24 mai à 18 h, parc Meissonier (salle Blanche-de-Castille en cas de mauvais temps).



Musique

Les Déménageurs en concert

Samedi 10 mai à 20 h 30, le groupe Pisciacais *Les Déménageurs* se produit au théâtre pour un concert d'environ 1 h 30. Le groupe de 6 musiciens interprétera pour la première fois ses dernières reprises issues d'un répertoire rock et rythm'n blues des années 1950 à 1970. Du plus récent Lou's Misery (BO de *Pulp Fiction*), en passant par des morceaux d'Otis Redding, Wilson Pickett ou encore du King Elvis Presley, le groupe interprétera aussi des titres des années 1980 tels que *Eye of the tiger* (Survivor), *Shocking Blue* (Venus), et d'autres nombreux standards du rock. Créé en 2001 sous la houlette d'Alexandre Casu, le chanteur, le groupe sera précédé en 1^{ère} partie (45 min.) des *Blue Lemon*, une formation de pop-rock actuellement basée à Conflans.



Tarif : 5 euros. **Points de vente :** SOS Aspirateurs (1, av. du Cep), Mag Presse (64, rue De-Gaulle), Music Lab (4, rue J-C.-Mary), La Vie Claire (20, av. du Cep).
Tél. : 06 08 97 16 20.



Places à gagner
Vous pouvez gagner une place pour le concert en répondant à cette question : en quelle année et dans quelle ville *Les Déménageurs* ont donné leur 1^{er} concert (voir le site www.les-demenageurs.net) ?
Donner votre réponse au service communication (tél. : 01 39 79 45 00).

Villa Savoye

Exposition « The light hours »

Jusqu'au 29 juin, la villa Savoye, en partenariat avec le Centre des monuments nationaux, et à l'initiative de Lab'Bel, Laboratoire artistique du groupe Bel, accueille le projet *The light hours*. Cette exposition vise à faire entrer en résonance ce site d'exception construit par Le Corbusier entre 1928 et 1931, et une vaste installation in situ, de son et de lumière, conçue par

l'artiste britannique Haroon Mirza. Celui-ci a mis en place un dispositif de panneaux solaires pour alimenter des lumières LED qui structurent son installation. Ce dispositif lui permet d'organiser un vaste réseau de pulsations sonores qui transforme en espace audible et sonore ce que Le Corbusier qualifiait « *d'espace indicible* ».



« *The Light Hours* - Haroon Mirza » Installation in situ, La Villa Savoye © CMN

Villa Savoye, 82, rue de Villiers. Horaires : mardi au dimanche (10 h - 17 h jusqu'à fin avril / 10 h - 18 h jusqu'à fin septembre). **Tél. :** 01 39 65 01 06.
www.villa-savoye.monuments-nationaux.fr

Théâtre

« Pension Complète » par la troupe Vénapaje



« *Pension Complète* » les 31 mai et 1^{er} juin, à la salle Blanche-de-Castille, 53, avenue Blanche-de-Castille.
Renseignements et réservations, tél. : 06 63 68 73 13.
Tarifs : 7 € (adultes), 5 € (- de 18 ans).

La compagnie pisciacaise Vénapaje présente sa nouvelle pièce de théâtre « *Pension Complète* » écrite par Pierre Chesnot, le samedi 31 mai à 21 h et le lundi 1^{er} juin à 15 h à la salle Blanche-de-Castille.

Dans la panique la plus totale, Jean-François Moncey et sa maîtresse Magali Martigue, doivent transformer une très belle villa de la côte d'Azur en hôtel. En effet, la femme de Jean-François arrive et cela fait 10 ans qu'il lui fait croire qu'il descend dans un hôtel qui n'existe pas... Bref, un vaudeville plein d'humour mis en scène par Élisabeth Fonseca.

Créée en 1987, l'association Vénapaje propose des cours de théâtre pour les enfants (6-10 ans) le mardi de 19 h à 20 h 15 et les adultes (à partir de 18 ans) le mercredi de 21 h à 22 h 15 et enfin, des cours d'improvisation pour les adolescents (11/18 ans) le vendredi de 19 h à 20 h 30.

ANNIVERSAIRE DE SAINT LOUIS

Le Comte de Paris honore son illustre parent



Le dimanche 27 avril 2014 restera gravé dans le souvenir du 800^e anniversaire de Louis IX, dit saint Louis. Deux jours après la date anniversaire de la naissance du plus célèbre des Pisciacais, notre commune a célébré l'événement en présence du comte de Paris et Duc de France, Henri d'Orléans. Accompagné de son épouse Micaela, comtesse de Paris, le descendant en ligne directe des Rois de France a été chaleureusement accueilli par le Maire et Conseiller général des Yvelines, Karl Olive, par le Député des Yvelines, David Douillet, et par le Vice-président du Conseil général des Yvelines, Jean-François Raynal. Le couple royal a assisté à la messe dominicale concélébrée par Monseigneur Éric Aumonier, Évêque des Yvelines, et par le Père Éric Courtois, curé de Poissy, dans une collégiale comble.

Une cérémonie a ensuite rendu



Aux côtés des chevaliers de l'Ordre de Malte (de g. à d.), Jean-François Raynal, Vice-président du Conseil général des Yvelines, Karl Olive, Maire et Conseiller général des Yvelines, Henri d'Orléans, comte de Paris et Duc de France, David Douillet, Député des Yvelines, Monseigneur Éric Aumonier, Évêque des Yvelines.

hommage à saint Louis, aux pieds de sa statue, drapée pour l'occasion d'une cape royale. Devant un large panel de personnalités civiles et ecclésiastiques, le comte de Paris a évoqué la mémoire d'un « homme de grande piété » à travers des anecdotes savoureuses. Il confiera plus tard : « Cela m'a touché de voir la communion de tant de personnes envers ce roi bâtisseur, pour lequel j'ai beaucoup de respect. J'ai pu constater à quel point la ville de Poissy apporte un soin particulier à ces commémorations ».

Karl Olive a ensuite souligné combien « la mémoire de saint Louis (restait) présente au cœur des Pisciacais, très attachés à leur patrimoine », avant d'ajouter : « L' élu républicain que je suis verra dans Louis IX un Roi soucieux de ne pas ménager sa peine dans les affaires intérieures du pays. (...) Il fut le premier Roi de France à dicter une série de mesures de moralisation de la vie publique et à ériger la justice comme indissociable du respect des droits de chacun, du plus humble au plus riche. »

ANCIENS COMBATTANTS

Hommage aux déportés de 1939-45

Les Pisciacais ont célébré la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, dimanche 27 avril au cimetière de la Tournelle. En présence du Député des Yvelines, David Douillet, des élus du Conseil municipal, du Vice-président du Conseil général, Jean-François Raynal et de plusieurs autres personnalités, et avec le précieux concours des Porte-drapeaux, le Maire et Conseiller général des Yvelines Karl Olive a rappelé : « 70 ans, c'est si loin et si proche à la fois. Cette journée nous permet de ne pas laisser sombrer dans l'oubli les

souvenirs et les enseignements d'une telle expérience, ni l'atroce et scientifique anéantissement de millions d'innocents, ni les gestes héroïques d'un grand nombre ». À ce propos, l'édile a salué la mémoire de Marcel et Antoinette Loubeau, « deux Pisciacais émérites (...) faits Justes parmi les Nations pour avoir courageusement permis l'évasion de Laja Zylberberg et de sa fille Rachel en 1943 » avant de conclure en lisant l'ode à la paix écrite par Rita, jeune fille de 13 ans, déportée à Auschwitz et morte le 20 décembre 1943.



▶ Suivez toute l'actualité sportive pisciacaïse chaque semaine sur : ville-poissy.fr

BOXE

Zakaria Attou champion de France chez les pros !



Il attendait cette opportunité depuis sa victoire en coupe de la Ligue, il y a 3 ans. Samedi 19 avril à Épernay (Marne), Zakaria Attou a offert à Poissy son premier titre national professionnel, en devenant champion de France des super-welters (-69 kg). Un titre encore plus prestigieux dans le monde du noble art, que les ceintures internationales WBF et WBC, décrochées en 2012 et 2013 au complexe Marcel-Cerdan. Son adversaire Champenois, Jean-Michel Hamilcaro, bien qu'évoluant « à domicile », n'a rien pu faire. Il a été battu sans discussion, sur arrêt de l'arbitre dès le 3^e round. « *Je suis trop heureux, c'est un aboutissement après une grosse préparation, une belle récompense pour moi, pour*

mon staff, la ville de Poissy... J'ai toujours cru en moi, on est obligé de me respecter maintenant ! ».

C'est aussi la victoire d'Aude Delanoé Minos, l'entraîneur des débuts, revenu auprès de « Zak » en 2010. Depuis, le champion de l'AS Poissy Boxe est invaincu, avec une série de 13 succès en cours. « *Il a mûri et gagné en efficacité, tout en conservant ses qualités de frappe* », explique le coach, ajoutant : « *Nous avons remporté un titre chaque année, pourquoi pas le championnat d'Europe l'an prochain !* ». Auparavant, Zakaria Attou doit choisir entre deux options : défendre son titre, ou disputer une nouvelle ceinture, celle de l'Union européenne.

NATATION

Les meilleurs benjamins d'Île-de-France aux Migneaux

Le jeudi de l'Ascension (29 mai) à 9 h à la piscine de Migneaux, le Cercle Nautique de Poissy – Natation organise son premier championnat Île-de-France eau libre sur 2000 m, catégorie benjamins (12-13 ans). Une conséquence de sa labellisation FFN « club formateur » en 2013.

RUGBY

Féminines : une 2^e accession d'affilée

L'ascension continue pour la section féminine de l'entente Maisons-Laffitte-Saint-Germain-Poissy Rugby 78. Après être montées en Fédérale 1 l'an passé, les Yvelinoises se sont qualifiées pour les play-off et ont remporté le match pour l'accession en 2^e division nationale (« *Armelle-Auclair* »), face au Stade Poitevin (31-21) le 20 avril dernier. À cette occasion, la jeune internationale Aissetou Diallo, auteure de 5 essais, a démontré tout son potentiel. Ce n'est pas la seule. « *Depuis 2 ans, l'équipe a beaucoup progressé, les recrues ont apporté leur expérience, mais on ne s'attendait pas à des résultats aussi rapides. Tout n'a pas été facile, nos exigences ont été élevées, mais au bout, c'est une belle aventure humaine* » souffle l'entraîneur Olivier Carreiras, récompensé de ses efforts avec Thibault Lamanda, coach des arrières, et Wilfried Pianezzola, responsable de la section.

« *Nous avons la chance d'évoluer dans un club qui respecte les féminines et leur donne des moyens de travailler, c'est rarement le cas ailleurs* » souligne Olivier Carreiras. « *En début de saison, personne ne croyait en nous, mais nous, si !*, sourit Aissetou Diallo. *Pour continuer à jouer au sein*



du XV de France, il fallait que je joue en 2^e division nationale, ça me permet de rester au MLSGP, je suis très attachée à ce club ! ».

• **L'équipe masculine du MLSGP (6^e sur 10 équipes en poule 2) s'est maintenue en Fédérale 2, sans atteindre les play-off.**

LA PISCIACAISE

Plus de 1 200 amateurs d'air pur !



« Il y a tous les âges, de la musique, c'est un peu comme une fête de village ! »

Jessica Harrison (marraine de La Pisciacaïse 2014)



« La marche de 10 km a été un super moment. Je suis ravie parce que j'ai rencontré des gens très sympas. »

Cécile (centre-ville)

« Mon fils Elliott est venu avec un copain pour essayer le bike & run. C'est vraiment une belle animation. »

Isabelle (quartier Noailles)

« Le parc de la Charmille est magnifique, encore plus de monde que l'an passé, les sponsors sont là, une rose est offerte à chaque participante... J'espère que ça va perdurer. »

Jean-François (quartier clos d'Arcy)

« Nous nous sommes inscrits en famille comme bénévoles, avec mon mari, mon père, des amis... Il y a une super ambiance, nous reviendrons l'an prochain. »

Carole (bénévole)

1 266

inscrits au total
(samedi et dimanche)
dont 400 femmes

226

personnes au bike & run

50

marcheurs

180

bénévoles

2 000

élèves des écoles
élémentaires (vendredi)



POINT DE VUE

« CONTINUER À FÉDÉRER DAVANTAGE DE MONDE »

Fatiha El Masaoudi,

Adjointe au Maire déléguée à la jeunesse et aux sports



« La Pisciacaïse était mon premier événement sportif en tant qu'Adjointe. Voir cet engouement populaire, ça galvanise !

Cette manifestation sur 3 jours est bien pensée, on sent que les Pisciacaïses se l'approprient,

ils ont un vrai attachement. Au-delà du sport, c'est un événement festif et solidaire qui crée du lien et brasse les générations, un événement porteur de valeurs humaines qui me sont chères.

Je retiens par exemple les actions caritatives menées durant le week-end, et l'engagement des bénévoles sans qui rien ne serait possible.

L'an prochain, nous souhaitons continuer à fédérer davantage de monde encore ; vu la réussite de la course des primaires le vendredi, pourquoi pas solliciter les collégiens et lycéens ? La Pisciacaïse a vocation à devenir une véritable semaine du sport nature dans notre ville. »

LES PISCIACAÏSES EN FORCE À DOMICILE

- **10 km hommes** : 1. Benali (OYA) 33'13, 2. Richomme (Poissy), 3. Eliasse (Poissy Tri) ;
- femmes** : 1. Harrison (Poissy Tri) 38'12, 2. Cassan-Ferrier (Poissy Tri), 3. Geoffroy (Poissy Tri).
- **5 km hommes** : 1. Jbara (AS Poissy Athlé) 15'07, 2. Richard (Poissy Tri), 3. Quindos (Poissy Tri) ;
- femmes** : 1. Beaugrand (Poissy Tri) 18'43, 2. Leroy (Poissy Tri), 3. Durand (Pontoise).
- **2 km garçons** : 1. Boukhari (AS Poissy Athlé) 5'44 ; 2. Rivera (Poissy Tri), 3. Ismaili (AS Poissy Athlé) ;
- filles** : 1. Codjo (AS Poissy Athlé) 6'27 ; 2. Tord (Poissy Tri), 3. Mageux (Poissy Tri).
- **Vainqueurs bike & run**
- 10 km hommes** : Quindos/Richard ; **femmes** : Harrison/Bouvier ;
- 2 km garçons** : Martin-Valet/Racher ; **filles** : Bride/Jarrar ;
- 4 km garçons** : Mutti/Dixon ; **filles** : Vétillard/Betts ;
- 6 km garçons** : Benbara/Guerra ; **filles** : Falgareiro/Robin.



▪ Résultats complets sur www.topchrono.biz
 ▪ Nombreuses photos et film de l'événement sur www.lapisciacaïse.fr



ERIC D'ARCO ÉTAIT UNANIMEMENT APPRÉCIÉ

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès d'Éric d'Arco (à gauche sur la photo), survenu brutalement lundi 31 mars, à l'âge de 45 ans. Résident du quartier La Bruyère, ce père de 2 enfants était connu sur Poissy pour ses activités de journaliste localier, notamment dans l'hebdomadaire *Le Courrier des Yvelines*. Unanimement apprécié pour ses qualités humaines, sa disponibilité aux autres et son extrême gentillesse, Éric d'Arco laisse un grand vide. Il manquera à tous ceux qui ont eu le plaisir de le rencontrer. Nous partageons, comme de nombreux Pisciacais, la douleur de ses proches, de sa femme Nathalie et de ses enfants, Dimitri et Éva.

TIMBRE SAINT LOUIS



L'étoile Philatélique de Poissy et Environs, en partenariat avec l'Association Saint Louis Poissy 2014 et La Poste vous proposent un bloc feuillet comprenant 2 timbres (carte postale, timbre) commémorant la naissance de saint Louis et la victoire de Bouvines ainsi

que des souvenirs philatéliques (carte, enveloppe).

Vous pouvez vous procurer ces documents dans tous les bureaux de Poste de Poissy, sur le site internet de la Poste ou en contactant l'Etoile Philatélique de Poissy par mail : etoilephilapoissy@live.fr

NUMÉROS UTILES

• Pompiers

18
Sur votre portable : 112
ou 01 39 22 51 00

• Police secours

17

• SAMU

15

• Police nationale

01 39 22 27 27

• Police municipale

24 h / 24 h
01 39 22 00 00

• Centre anti-poison

01 40 05 48 48

• SOS Médecins

01 39 58 58 58

• SOS Dentaire

01 43 37 51 00

• Centre hospitalier intercommunal

Poissy/Saint-Germain

01 39 27 40 50

• Service de soins à domicile

01 39 27 58 99

• Clinique Saint-Louis

01 30 74 88 00

• Ambulances Sainte-Anne

01 39 65 12 38 (ou 14 25)

• SOS Vétérinaires

08 92 68 99 33

• Dépannage Gaz

08 10 43 30 78

• Dépannage Electricité

08 10 33 30 78

• Dépannage Lyonnaise des eaux

08 10 87 98 79

• Service d'intervention rapide voirie

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
08 100 78 300 (n° Azur)

LES MARCHÉS FÊTENT LES MAMANS

Les commerçants des marchés de Poissy distribueront des roses aux mamans à l'occasion de la fête des mères le jeudi 22 mai et le samedi 24 mai sur le marché de Beauregard et le dimanche 25 mai sur le marché du centre-ville. 50 soins en institut de beauté seront à gagner également par tirage au sort.

LES GAZELLES ONT ASSURÉ

Du 14 au 29 mars, deux Pisciacaises, Anne-Sophie Tepenier et Emmanuelle L'Ecolier ont participé au rallye Aicha des Gazelles, un rallye 100 % féminin au Maroc (voir Pisciacais de janvier 2014).

Après 2 043 km d'étape, 96 h de conduite, 2 tempêtes de sable, 3 crevaisons et 40 h de sommeil... Elles terminent à une belle 38^e place sur 137 au général. Bravo à elles ! <http://www.sprintboks.com>

PLAN D'ALERTE CANICULE

Durant l'été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place une veille sanitaire pour la population fragile et isolée de Poissy à travers le Plan d'alerte Canicule. Vous pouvez bénéficier de ce dispositif si vous êtes isolé(e) et âgé(e) de plus de 65 ans, ou âgé(e) de plus de 60 ans, et reconnu(e) inapte au travail ou adulte handicapé. Le CCAS est à votre disposition pour tout renseignement et pour vous fournir le formulaire d'inscription. Celui-ci est téléchargeable sur : www.ville-poissy.fr (rubrique Des services pour tous/Action Sociale/Maintien à domicile).

CCAS : 19, boulevard Devaux. Tél. : 01 30 06 86 35.

CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT : N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ POUR LES RENOUELER

Pour éviter des délais d'attente incompatibles avec vos dates d'examens ou vos voyages, le ministère de l'intérieur vous incite dès à présent à renouveler votre carte d'identité ou votre passeport s'ils arrivent à expiration.

- À la mairie de votre domicile pour une demande de carte d'identité (<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Papiers-Citoyennete/Etat-civil-Identite-Authentification/Carte-nationale-d-identite>).
- Dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique (http://www.ants.interieur.gouv.fr/tes/geoloc-mairies?id_virt=2200) pour une demande de passeport (<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Papiers-Citoyennete/Etat-civil-Identite-Authentification/Passeport>).

L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE EN IMAGES

Vous pouvez désormais suivre, jour après jour, l'actualité de votre ville, sa vie municipale et les rendez-vous des associations et des commerces à travers des reportages photographiques sur le site www.ville-poissy.fr (rubrique Poissy Actualités).

FERMETURE DES PISCINES

Les piscines de Migneaux et St-Exupéry seront fermées les jeudis 8 et 29 mai.



retrouvez tous les services sur : www.ville-poissy.fr

LE PISCIACAIS

Directeur de la publication :

Karl Olive

Rédacteurs :

Kévin Pondaven, Pierre Plouze, Bruno Subtil

Secrétariat :

Karine Ziéliniski-Playoult

Maquette :

Ville de Poissy

Photographies :

Ville de Poissy

Impression :

Imprimerie Grenier

Tél. : 01 46 15 83 00

Édité par la ville de Poissy :

12, boulevard Louis-Lemelle

78300 Poissy

Tél. : 01 39 79 45 00

Journal imprimé sur du papier PEFC



TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Chaque année, le Maire de Poissy doit établir la liste des jurés d'assises. Les candidats sont tirés au sort, publiquement, à partir de la liste électorale. Le tirage au sort des 87 électeurs qui constitueront la liste préparatoire pour l'année 2015, se déroule le mercredi 21 mai 2014 à 9 h 30, salle 313, 3^e étage de l'hôtel de Ville.

SANTÉ ACTIVE FÊTE SON 2^e ANNIVERSAIRE

Samedi 24 mai de 14 h 30 à 16 h 30, le dispositif de prévention Santé Active fête son 2^e anniversaire départemental. Des ateliers gratuits de renforcement musculaire et de gymnastique douce seront mis à votre disposition.

Cela fait donc 2 ans qu'un espace Santé active a ouvert ses portes sur la place de la gare. « *Devenez acteur de votre santé* », tel est le message délivré par ce service innovant développé par l'Assurance maladie. Le bouche à oreille fonctionne, les Pisciacais sont de plus en plus nombreux (2 000 à Poissy et 800 à Versailles) à s'inscrire à l'un des programmes de coaching entièrement gratuits, proposés tout au long de l'année. L'objectif est simple : vous accompagner pour rester en bonne santé en (ré)adoptant les bons réflexes.

- Samedi 24 mai de 14 h 30 à 16 h 30, place Georges-Pompidou (en tenue sportive).
- Espace Santé active ouvert les mardi (14 h – 19 h), mercredi à vendredi (10 h – 19 h), samedi (10 h – 17 h). Plus d'infos sur www.masanteactive.com.

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés

Abygaïl Pautrot le 12 février
 Louise Waternaux le 1^{er} avril
 Roxane Kandin le 2 avril
 Pablo Tavares le 2 avril
 Daniel Mas le 5 avril
 Hawe Camara le 6 avril
 Gaël Djearamane le 6 avril
 Alex Te le 8 avril
 Clélia Lavenu le 10 avril
 Yasmine Boukhiar le 11 avril
 Hanna André le 11 avril

Ils se sont dit « oui »

Corentin Roy et Clémentine Salmin le 5 avril
 Marina Andriamasomanana et Denis Francius le 26 avril

Il nous a quittés

Michel Costa le 14 avril

CARNET D'ADRESSES

▪ Musée du Jouet

1, enclos de l'Abbaye
 01 39 65 06 06
 Ouvert du mardi au dimanche de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
 Fermé le lundi et les jours fériés.
 Groupes scolaires sur réservation.

▪ Médiathèque Christine-de-Pizan

31, avenue Maurice-Berteaux
 01 30 65 10 65

▪ Théâtre de la ville de Poissy

Hôtel de Ville
 Place de la République
 01 39 22 55 92

▪ Cinéma C2L

Place de la République
 Films et horaires :
 0 892 680 072
www.cinema-poissy.com

▪ Salle Blanche-de-Castille

49, avenue Blanche-de-Castille

▪ CDA (Centre de Diffusion Artistique)

53, avenue Blanche-de-Castille

▪ Maison des parents

20, rue Jean-Claude-Mary
 01 39 11 84 87

▪ Office de tourisme

132, rue du Général-de-Gaulle
 01 30 74 60 65
 Télécopie : 01 39 65 07 00
 Site internet :
<http://www.poissy-tourisme.fr>

Ouvert le lundi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30, le mardi et vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, le mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 14 h à 17 h.

PHARMACIES DE GARDE

Informations sous réserve de modification et à confirmer au commissariat. www.spy.fr

Dimanche 4 mai

Pharmacie Merle-Kabeya
 01 39 65 01 33
 66, rue du Général-de-Gaulle
 Pharmacie Savignat
 01 39 19 43 87
 15, avenue Paul-Brard à Conflans

Jeudi 8 mai

Pharmacie Paquereau
 01 39 19 54 80
 Centre commercial Leclerc, zone des Boutries à Conflans
 Pharmacie Blanchot
 01 39 65 29 94
 Centre commercial Carrefour de Chambourcy

Dimanche 11 mai

Pharmacie Troussard et Thiaux
 01 39 65 04 29
 25 bis, avenue du Cep à Poissy

Pharmacie Tabet-Andrieux

01 39 19 73 49
 Place de la Liberté à Conflans

Dimanche 18 mai

Pharmacie Dhont
 01 39 65 09 35
 4, rue Ernest-Lavis à Poissy
 Pharmacie Leterme Testu
 01 39 19 85 08
 2, rue Schweitzer à Conflans

Dimanche 25 mai

Pharmacie Juillard
 01 39 65 08 67
 50, avenue de la Maladrerie à Poissy
 Pharmacie Gindre
 01 39 19 24 44
 15, avenue du Maréchal Foch à Conflans

Jeudi 29 mai

Pharmacie Paquereau
 01 39 19 54 80
 Centre commercial Leclerc, zone des Boutries à Conflans
 Pharmacie Blanchot
 01 39 65 29 94
 Centre commercial de Chambourcy

Dimanche 1^{er} juin

Pharmacie Ney
 01 39 65 01 92
 26, place Pompidou (gare) à Poissy
 Pharmacie Mikaelian
 01 39 72 60 45
 5, rue Maurice-Berteaux à Conflans

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

*Embellissez
 votre maison
 et votre ville !*

Inscriptions
 jusqu'au 27 juin 2014

À retourner au
 service Environnement
 Hôtel de Ville
 Place de la République
 78300 Poissy
 Tél. : 01 39 22 54 86
 ou 01 39 22 53 67

Les membres du jury passeront
 durant la première quinzaine du
 mois de juillet.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Participe au concours :

- Balcon ou terrasse Maison avec jardin
 Fenêtre ou mur Commerce ou entreprise
 Résidence, jardin des immeubles collectifs

N° d'étage pour les balcons : _____

Seuls seront pris en compte les emplacements fleuris visibles de la voie publique et réalisés avec des plantes naturelles.



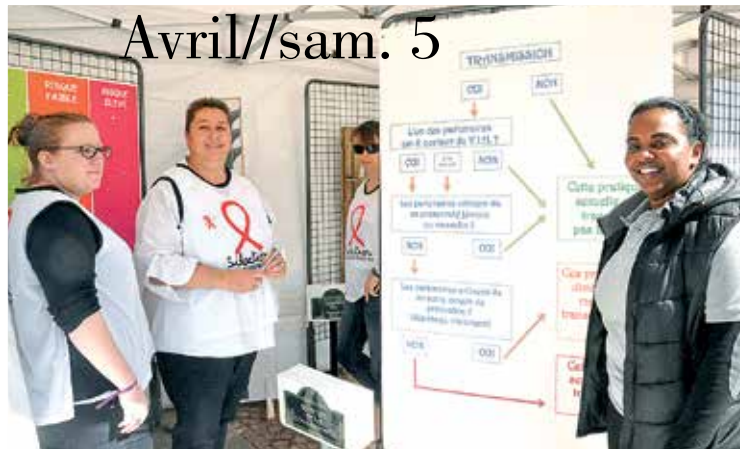
LES ÉLUS SUR LE MARCHÉ

Karl Olive, Maire et Conseiller général des Yvelines accompagné de nombreux élus de la Municipalité, à la rencontre des habitants et des commerçants sur le marché de Beaugerard.

Avril//sam. 5

SIDACTION

Week-end de sensibilisation et d'animations place de la Gare, en présence de Fatiha El Masaoudi, Adjointe déléguée à la jeunesse et aux sports.



Avril//sam. 5



SON ET LUMIÈRE

Entre découverte et émerveillement... Le spectacle consacré à saint Louis enchante le public à la collégiale.

Avril//sam. 5

Avril//mer. 9



BOURSE AUX JOBS D'ÉTÉ

Les jeunes Pisciacais à la recherche d'un emploi pour cet été ont répondu nombreux à l'invitation du service jeunesse.

APRES-MIDI FESTIF

Les aînés ont été séduits par le spectacle « Bollywood » au CDA.



Avril//jeu. 10

Avril//sam. 12



CONCOURS DE PÉTANQUE

Durant 2 jours, 770 boulistes ont arpenté le terrain stabilisé du Cosec, à l'occasion des championnats départementaux de doublette et de tripléte organisés de main de maître par le Robespierre Poissy Pétanque et par le comité des Yvelines.

Avril//sam. 19



ZUMBA MASTER CLASS

Les amatrices de zumba ont pu s'exercer pendant près de 3 heures, au son d'un DJ et d'un percussionniste.

SPORTS VACANCES
60 jeunes Pisciacais ont passé des vacances très actives à la découverte de nouvelles activités sportives (ici le triathlon à la piscine de Migneaux).



Avril//mer. 16



Avril//ven. 25

TOURNOI CHEVALERESQUE
Les enfants des maisons de quartier ont participé à des jeux du Moyen Âge au Cossec.



Avril//mer. 23

FOOTBALL FÉMININ
Plus de 80 jeunes filles ont pris part à la journée d'initiation proposée par l'AS Poissy Football.

DÎNER AUX COULEURS DE L'ALGÉRIE
Dépaysement et convivialité pour le dîner des Femmes de Beauregard sur le thème de l'Algérie.



Avril//ven. 25



Avril//ven. 25

TIMBRE SAINT LOUIS
Grand succès pour la vente du timbre national réalisé à l'occasion du 800^e anniversaire de la naissance de saint Louis.



SOIRÉE PORTUGAISE
Repas avec orchestre au Cossec, organisé par Luso Poissy à l'occasion des 40 ans de la révolution des Œillets.

Avril//ven. 25



Avril//sam. 26

EXPOSITION « SAINT LOUIS, ENFANT DE POISSY »
Inauguration en présence de Karl Olive, Maire, et de nombreuses personnalités pour la grande exposition qui se déroule jusqu'au 11 mai au CDA.

THÉÂTRE
DE POISSY

SAISON
2014
2015

PRÉSENTATION
DE LA NOUVELLE SAISON
JEUDI 5 JUIN À 20 H
AVEC EN 2^E PARTIE



une saison
de voyage...



POISSY



Yvelines
Conseil général

RÉSERVATIONS
01 39 22 55 92
THEATRE-POISSY.FR



LICENCES 1-1043219 2-1043220 3-1043215